

**Objet : Travaux de réhabilitation d'une partie des taxiways A et B**

**En vigueur : Du mercredi 26 août 2026 au lundi 17 mai 2027**

Lieu : AD : PARIS CHARLES DE GAULLE LFPG

## PRÉAMBULE

### Préambule

Ces travaux imposent la fermeture d'une portion de la voie de circulation B et A ainsi que la fermeture de plusieurs postes avion selon les phases.

### Introduction

Ces travaux concernent la modification des entrées / sorties des postes W06/W07/W08 et X01/X02/X04, l'installation de PCA sur les postes X01 à X04, l'augmentation de capacité d'accueil des moyens porteurs des postes avion entre les satellites W et X, le remplacement de 6 passerelles télescopiques des postes W06/W07/W08 et X01/X02/X04, la création d'un virage MAX SPAN 36M entre la voie B et A ouest ainsi que la réhabilitation de la chaussée aéronautique de la voie B.

Les travaux se dérouleront en différentes phases activées par NOTAM et selon les plans détaillés en annexes :

Annexe 1 : PHASE 1 - Travaux sur B uniquement

Annexe 2 & 3 : PHASE 2 & 3 - Travaux à l'intersection des taxiways A et B

Annexe 4 : PHASE 4- Fermeture de certains postes avions



## ANNEXE 2

## PHASE 2 - TRAVAUX À L'INTERSECTION DES TAXIWAYS A ET B

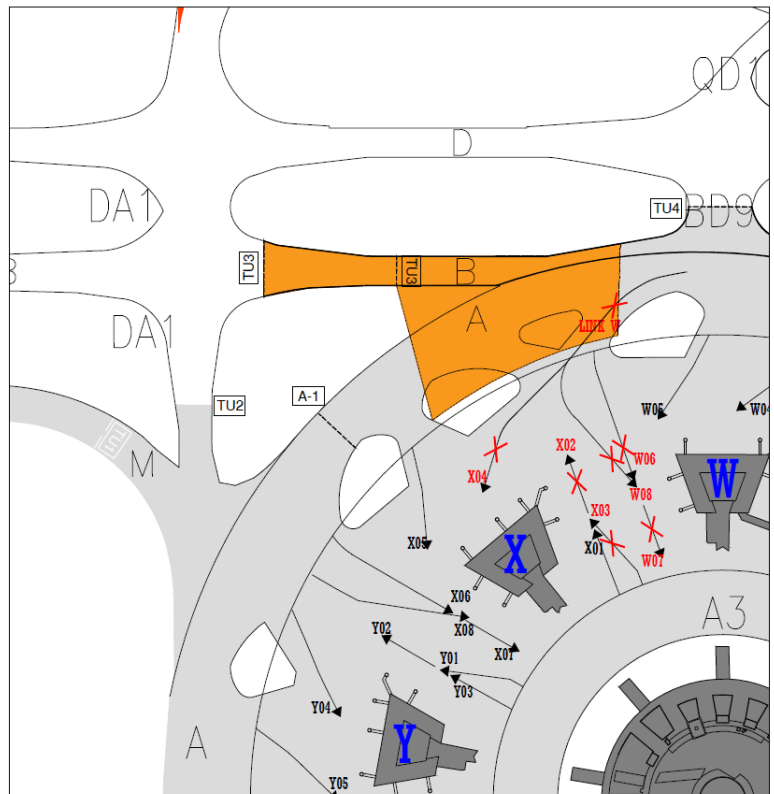
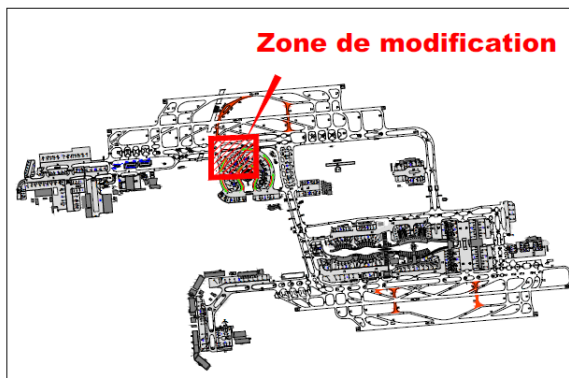
## LEGENDE :



Voie fermée pour travaux



Poste avion fermé pour travaux



## Phase 2 - du 01/10/2026 au 04/01/2027

Fermeture H24 des voies de circulations suivantes :

- Tronçon de la voie B entre DA1 et BD9 exclus.
- Tronçon de la voie A entre BD9 et le poste avion X05.

Fermeture H24 des postes avions suivants :

- X02, X03 et X04.
- W06, W07 et W08.



**Impacts sur l'exploitation :**

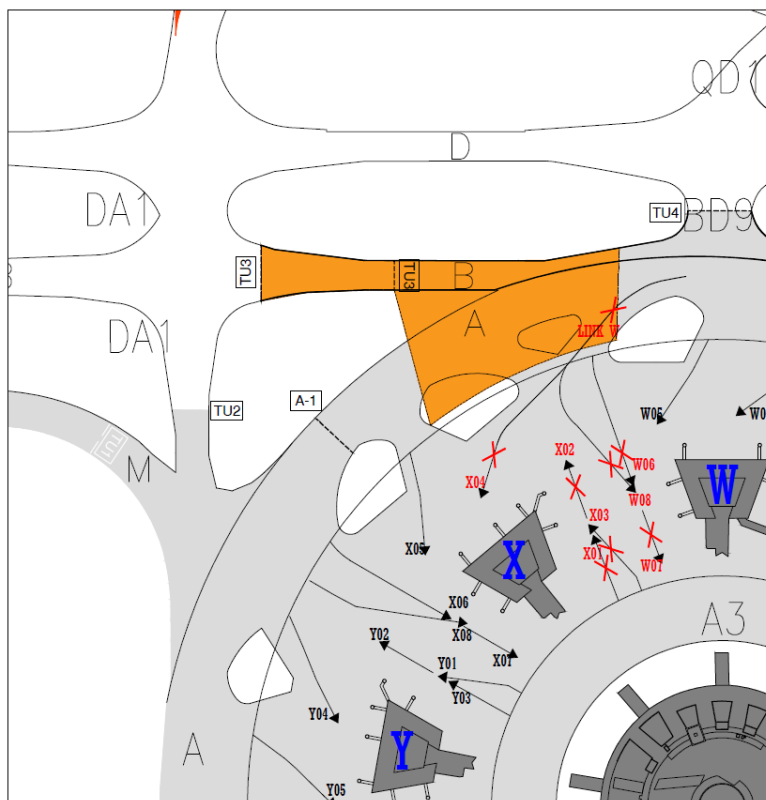
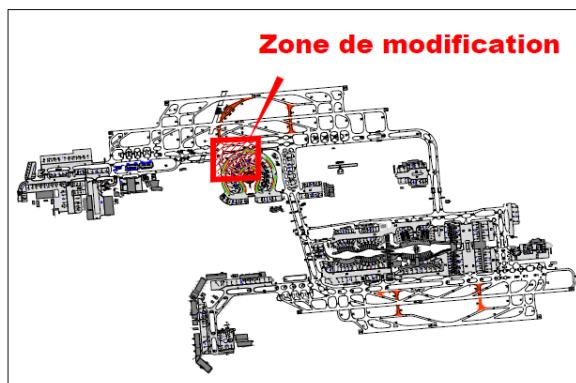
- La fermeture de la voie de circulation A entre BD9 et le poste X05 génère un cul-de-sac :  
Seuls les avions desservant le poste avion X05 peuvent circuler sur le tronçon de la voie A entre DA1 et le poste X05.
- Contraintes d'exploitation du poste avion X05 :  
Capacité limitée aux avions d'envergure maximale 36m et de longueur maximale 41,6m.  
Repoussage push-pull obligatoire pour le poste X05 dans le sens de roulage GREEN sur la voie A.
- Repoussage obligatoire du poste avion X01 sur la voie de circulation A3.

**ANNEXE 3**

**PHASE 3 - TRAVAUX A L'INTERSECTION DES TAXIWAYS A ET B**

**LEGENDE :**

-  Voie fermée pour travaux
-  Poste avion fermé pour travaux



**Phase 3 - du 04/01/2027 au 02/03/2027** (même contraintes qu'en Phase 2 + la fermeture du poste avion X01)

Fermeture H24 des voies de circulations suivantes :

- Tronçon de la voie B entre DA1 et BD9 exclus.
- Tronçon de la voie A entre BD9 et le poste avion X05.

Fermeture H24 des postes avions suivants :

- X01, X02, X03 et X04
- W06, W07 et W08

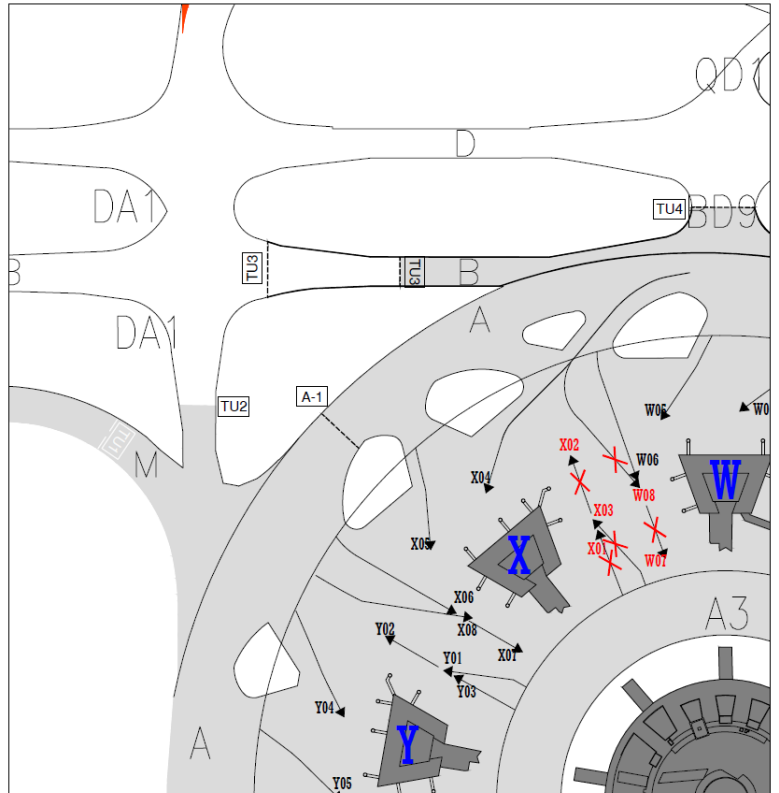
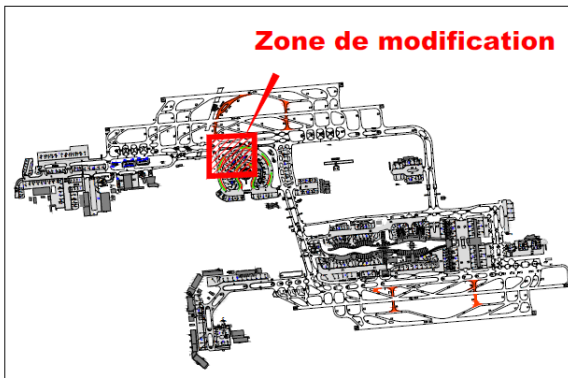
**Impacts sur l'exploitation :**

- La fermeture de la voie de circulation A entre BD9 et le poste X05 génère un cul-de-sac :  
Seuls les avions desservant le poste avion X05 peuvent circuler sur le tronçon de la voie A entre DA1 et le poste X05
- Contraintes d'exploitation du poste avion X05 :  
Capacité limitée aux avions d'envergure max 36m et de longueur maximale 41,6m.  
Repoussage push-pull obligatoire pour le poste X05 dans le sens de roulage GREEN sur la voie A

**ANNEXE 4**

**LEGENDE :**

→ X → Poste avion fermé pour travaux



**Phase 4 - du 02/03/2027 au 17/05/2027**

Fermeture H24 des postes avions suivants :

- X01, X02 et X03
- W07 et W08

**Impacts sur l'exploitation :**

- Contraintes d'exploitation du poste avion W06 :  
Repoussage obligatoire sur la voie de circulation A